



Compte-rendu synthétique * de la séance du conseil municipal de DOMMARTIN

**Une copie de ce relevé de décisions municipales, est communicable à toute personne présentant une demande écrite à l'attention de Monsieur le Maire de Dommartin.*

L'an DEUX MILLE SEIZE

Le DOUZE DECEMBRE à VINGT HEURE TRENTE

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de DOMMARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, sous la présidence de M. Jean-Pierre GUILLOT, Maire.

Date de la convocation du CONSEIL MUNICIPAL : mardi 5 décembre 2016

Affichage Mairie : mardi 5 décembre 2016

Nombre de conseillers	En exercice	23
	Présents	21
	Votants	23

PRESENTS : M. GUILLOT Jean-Pierre, M. ROMAND Alain, Mme DUVERNOIS Mireille , M. THIVILLIER Alain, Mme LAVET Catherine, Mme CESAR Murielle, Mme BARBET Janique, Mme SARZIER Laurence, Mme ROSAT Aurélie, M. QUINCY Vincent, M. de La TEYSSONNIERE Hervé, M. BADEL Jean-Charles, M. EVAUX Denis, Mme LAPALUD Sylvie, M. DREVET Jean-Nicolas, Mme VIVOT Laetitia , M. COLDEFY Jean, M. BERRAT Jean-Louis, Mme PIERA Josiane, M. MABILON Robert,

ABSENTS EXCUSES :

Mme PINEDO Léonor, a donné pouvoir à Mme CESAR Murielle
M. ROUX JérémY, a donné pouvoir à Mme DUVERNOIS Mireille
Mme TOURNIER Béatrice, a donné pouvoir à Mme PIERA Josiane

SECRÉTAIRE : Mme VIVOT Laetitia

I - Approbation du Conseil Municipal du Lundi 14 novembre 2016 :

Sous réserve de modifications des absents excusés et des présents : M. Robert MALIBON absent excusé, Mme Josiane PIERA, Absente excusée.

Approuvé à l'unanimité.

II -Informations sur les décisions municipales, prises dans le cadre de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales (en euros TTC)

N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	Date de Décision	Montant TTC
57/2016	Fournitures diverses restaurant scolaire	METRO	08/11/2016	690.73
58/2016	Fournitures administratives « Lettres suivies »	SA LA POSTE	08/11/2016	565.20
59/2016	Fournitures de bureau	INAPA	21/11/2016	562.80



	papier école et mairie			
60/2016	Curage voirie communale	SARL CHARRIN	05/12/2016	326.40
61/2016	Intervention porte vestiaires foot	TELEGIL	20/10/2016	150.00
62/2016	Armoire pour défibrillateur	SAS DUMONT	05/12/2016	689.35
63/2016	Sortie Cirque ALSH	ARENA Production	05/12/2016	100.00

URBANISME :

III - Présentation du bilan intermédiaire du PLU :

Rapporteur : Atelier LARUE, Monsieur Gérard PORTAL

Après intervention de Monsieur Gérard PORTAL Urbaniste du bilan intermédiaire d'application du PLU de la Commune, les Conseillers ont approuvé le rapport présenté.

FINANCES:

IV - Délibération modificative n°1-2016 - Budget communal et assainissement 2016 :

Rapporteur : Alain THIVILLIER

Suite à la Commission Finances du Lundi 07 novembre 2016, il est demandé aux Conseillers de bien vouloir prendre connaissance et approuver la délibération modificative présentée en annexe et portant sur les points suivants :

- Attribution d'une subvention au SIABA
- Versement du Fonds de Péréquation Intercommunal
- Remboursement PAE
- Ajustements comptables divers

Délibération Modificative n°1 Budget communal :

Considérant les opérations comptables de fin d'année,

Considérant le transfert de la compétence assainissement au SIABA au 1^{er} janvier 2017,

Considérant les recommandations des Services Préfectoraux, Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale,



Vu la délibération n°50-1-2016 du 29 août 2016,

Vu la délibération n°50-2-2016 du 29 août 2016,

Vu la délibération n°61-2016 du 29 août 2016,

Le Conseil Municipal,

Oui l'exposé de Monsieur l'Adjoint, élu aux Moyens Généraux et aux Finances

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **Approuve** la délibération modificative n°1 du Budget Principal Communal 2016 - M14
- **Charge** le Maire de l'exécution de la présente décision

Délibération Modificative Budget Assainissement :

Considérant le transfert de la compétence assainissement au SIABA au 1^{er} janvier 2017,

Considérant les recommandations des Services Préfectoraux, Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale,

Vu la délibération n°50-1-2016 du 29 août 2016,

Vu la délibération n°50-2-2016 du 29 août 2016,

Vu la délibération n°61-2016 du 29 août 2016,

Le Conseil Municipal,

Oui l'exposé de Monsieur l'Adjoint, élu aux Moyens Généraux et aux Finances

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **Approuve** la délibération modificative n°1 du Budget Assainissement 2016 - M49
- **Charge** le Maire de l'exécution de la présente décision

Point rajouté à l'ordre du jour :

V- Communauté de Communes des Pays de l'Arbresle : Création d'un Service Commun Ressources Humaines :

Rapporteur : Jean Pierre GUILLOT

Informations et questions diverses

La séance est levée à 22h00

Le Maire, Jean-Pierre GUILLOT